



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**270^e séance du
CONSEIL DES GOUVERNEURS**

CGV-191207

Le 7 décembre 2019

de 8 h 37 à 16 h 07

Salon de la chancellerie Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PROCÈS-VERBAL
Conseil des gouverneurs • CGV-191207



CGV-191207

UNIVERSITÉ DE MONCTON

270^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 7 décembre 2019

de 8 h 37 à 16 h 07

Salon de la chancellerie Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PRÉSENCES

MEMBRES

Jason Lee Alcorn	Extérieur des régions	Julien Massicotte	Professeur (Edmundston)
Sylvie Benoît-Thériault	Nord-Est	Michelyne Paulin	alUMni
Laurel Broten	Région de l'Atlantique	Pascale Rioux	Étudiante (Moncton)
Marc-Antoine Chiasson	Sud-Est	Paulette Robert	Nord-Est
Keith Coughlan	Sud-Est	Marthe Robichaud	Professeure (Shippagan)
Jacques-Paul Couturier, recteur et vice-chancelier par intérim	U de M	Chantal Thériault	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)
Lori Ann Cyr	Nord-Ouest	<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u>	
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Marc Angers, directeur des communications, des affaires publiques et du marketing	U de M
Edith Doucet, présidente	Extérieur des régions	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Kassim Dombia	Nord-Est	Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	Moncton
Denise Frenette	Sud-Est	Madeleine Dubé, vice-rectrice	Edmundston
Michelle Kearney	Étudiante (Shippagan)	Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Mathieu Lang	Professeur (Moncton)	Gilles Roy, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Gilles Lanteigne	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)	Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan
Samuel LeBreton	Extérieur des régions		
François Lemieux	Étudiant (Edmundston)		

Personnes excusées : Isabelle Dasylyva-Gill et Louise Imbeault

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
1.1. Reconnaissance - Territoires autochtones	4
2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES.....	4
3. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6. CORRESPONDANCE	4
7. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC).....	5
7.1. OJC Procès-verbaux CEX-191114 et CEX-191204 (extraordinaire).....	5
7.2. OJC Rapport des Ressources humaines.....	5
7.3. OJC Rapport du Comité conjoint de la planification	9
7.3.1. OJC Évaluation des programmes en biologie	9
7.3.2. OJC Évaluation des programmes en droit.....	10
7.3.3. OJC Évaluation de la Maîtrise en travail social.....	10
7.3.4. OJC Évaluation du Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme	10
7.3.5. OJC Évaluation du Baccalauréat ès sciences multidisciplinaire	11
8. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	11
9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-190928	12
10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	12
10.1. Autres	12
11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	12
12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-191114	17
12.1. Changements climatiques.....	17
12.2. Statuts et règlements - Mises à jour du chapitre 6 et de l'article 12 du chapitre 2	17
12.3. Nominations - Comité d'appel pour cause disciplinaire secondaire.....	17
12.4. Nomination – Comité conjoint de la planification.....	18
12.5. Autres	18
13. Affaires découlant du procès-verbal CEX-191204 (extraordinaire)	18
13.1. Nomination - Doyen de la Faculté d'ingénierie.....	18
13.2. Nomination - Vice-doyen de la Faculté d'ingénierie	19
13.3. Nomination - Présidence du Comité de finance	19
13.4. Nomination - Présidence du Comité de gouvernance	19
13.5. Autres	19
14. Rapport du Comité de finance	19
14.1. Principes directeurs du Budget 2020-2021	19
14.2. Tarification des logements étudiants 2020-2021.....	22
15. Rapport du Comité consultatif de sélection - Rectorat.....	22
16. Formation : Vérité et réconciliation	24
17. Rapport intérimaire de l'ombud.....	24
18. Rapport du Comité de placement	25
18.1. Choix des gestionnaires - Régime de pension des professeures, professeurs et bibliothécaires	25
18.2. Choix des gestionnaires - Régime de pension pour le personnel de soutien, les techniciennes et techniciens et le personnel administratif ou professionnel	25
19. Suivi de la réunion du Sénat académique SAC-191101.....	25
20. Affaires nouvelles	26
21. Prochaine réunion régulière	26
22. Clôture	26

DOCUMENT.....

DOCUMENT A : A()

DOCUMENT B : Ordre du jour adopté B()

DOCUMENT C : C()

DOCUMENT D : D()

DOCUMENT E : E()

DOCUMENT F : F()

DOCUMENT G : G()

DOCUMENT H : H()

DOCUMENT I : I()

DOCUMENT J : J()

DOCUMENT K : K()

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

8 h 37 : La présidente du Conseil des gouverneurs souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Les personnes excusées sont Isabelle Dasylyva-Gill et Louise Imbeault. Elle désigne Marc Angers, scrutateur, et Janice Comeau, scrutatrice.

1.1. Reconnaissance - Territoires autochtones

La présidente procède à la lecture du texte de reconnaissance de l'Université de Moncton envers les peuples autochtones :

L'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié que les Wolastoqiyik (Malécites) et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1725. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Wolastoqiwik (Malécites) et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.

2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Sans objet.

3. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Les membres du Conseil des gouverneurs observent une minute de recueillement pour les personnes suivantes qui sont décédées depuis la dernière réunion :

Robert Pichette est décédé le 24 octobre. En mai 2014, l'Université de Moncton décerne un doctorat d'honneur en administration publique à ce fonctionnaire, historien, critique et écrivain remarquable. En plus de ses nombreux ouvrages, M. Pichette laisse derrière lui un héritage important pour tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Verena Haldemann est décédée le 1^{er} novembre. Humaniste et féministe, Mme Haldemann fut chercheure et professeure en sociologie du vieillissement à l'Université de Moncton.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 22 novembre 2019 accompagné du projet d'ordre du jour. La réunion est convoquée par la présidente du Conseil des gouverneurs, Edith Doucet. Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(1) des *Statuts et règlements*.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

6. CORRESPONDANCE

La secrétaire générale fait mention de la réception d'une lettre de la FÉÉCUM datée du 22 novembre 2019 et adressée à Edith Doucet, présidente du Conseil des gouverneurs. Celle-ci a comme objet : « Processus de nomination de la rectrice ou du recteur » et elle sera examinée par le Comité exécutif conformément à la *Politique relative au traitement de la correspondance adressée au Conseil des gouverneurs*.

7. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC)**R : 01- CGV-191207**

Gilles Lanteigne, appuyé par Lori-Ann Cyr, propose :

« Que les dossiers de l'ordre du jour de consentement soient adoptés tels que présentés. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

7.1. OJC Procès-verbaux CEX-191114 et CEX-191204 (extraordinaire)

Les procès-verbaux des réunions du Comité exécutif du 14 novembre et du 4 décembre 2019 sont reçus aux fins de discussion.

7.2. OJC Rapport des ressources humaines

Conformément à la *Politique de gestion des ressources humaines* et des dispositions prévues aux paragraphes 87(1) et 88(1) des *Statuts et règlements* et compte tenu des objectifs visés par cette politique et ces règlements, voici les recommandations présentées au Conseil des gouverneurs pour ratification.

Campus d'Edmundston

Qu'une année sabbatique soit attribuée aux professeures et professeurs suivants en conformité avec les dispositions de l'art. 17 de la Convention collective entre l'APPUMCE et l'Université :

Sabbatiques**Pénélope CORMIER**

Secteur Arts et lettres

Type B

1^{er} janvier au 31 août 2021**Lacina COULIBALY**

École de foresterie

Type B

1^{er} mai au 31 décembre 2020**Julien MASSICOTTE**

Secteur Sciences humaines

Type C

1^{er} juillet au 31 décembre 2020**Stephen WYATT**

École de foresterie

Type C

1^{er} juillet au 31 décembre 2020**Attribution de la permanence d'emploi et/ou de promotion**

En conformité avec les dispositions prévues à l'art. 31.05 de la Convention collective entre l'APPUMCE et l'Université, que le rang d'agrégé soit attribué à compter du **1^{er} juillet 2020** à la professeure suivante :

Pénélope CORMIER

Secteur Arts et lettres

Que le rang de titulaire soit attribué à compter du **1^{er} juillet 2020** au professeur suivant :

Manuel LAMONTAGNE

École de foresterie

7.2. OJC Rapport des ressources humaines (suite)Campus de Moncton**Congé administratif**

Eu égard au statut des vice-doyennes et des vice-doyens, qu'un congé administratif de douze mois soit accordé à **Louise GIRARD** du Département de chimie et biochimie de la Faculté des sciences pour l'année universitaire 2020-2021, notamment pour la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, suite à la fin de son mandat comme vice-doyenne de la Faculté des sciences en date du 30 juin 2020.

Sabbatiques

En conformité avec les dispositions de l'art. 27 de la Convention collective entre l'ABPPUM (unité 1) et l'Université, qu'une sabbatique soit attribuée à la bibliothécaire, aux professeures et aux professeurs suivants :

Faculté d'administration**Salem LAKHAL**

Département d'administration	Type A	1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
------------------------------	--------	--

Faculté des arts et des sciences sociales**Joceline CHABOT**

Département d'histoire et de géographie	Type A	1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
---	--------	--

Benoit DOYON-GOSSELIN

Département d'études françaises	Type B	1 ^{er} janvier 2021 au 31 août 2021
---------------------------------	--------	--

Roger LORD

Département de musique	Type C	1 ^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021
------------------------	--------	--

Monique RICHARD

Département de musique	Type C	1 ^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021
------------------------	--------	--

Didier TATOUTCHOUP

École des hautes études publiques	Type B	1 ^{er} janvier 2021 au 31 août 2021
-----------------------------------	--------	--

Faculté d'ingénierie**Nancy BLACK**

Département de génie mécanique	Type A	1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
--------------------------------	--------	--

Faculté des sciences**Salah-Eddine EL ADLOUNI**

Dép.de mathématiques et de statistique	Type B	1 ^{er} janvier 2021 au 31 août 2021
--	--------	--

Deny HAMEL

Département de physique et d'astronomie	Type A	1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
---	--------	--

David JOLY

Département de biologie	Type A	1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
-------------------------	--------	--

Mustapha KARDOUCHI

Département d'informatique	Type C	1 ^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021
----------------------------	--------	--

Nicolas LECOMTE

Département de biologie	Type A	1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
-------------------------	--------	--

Marc SURETTE

Département de chimie et biochimie	Type B	1 ^{er} janvier 2021 au 31 août 2021
------------------------------------	--------	--

7.2. **OJC Rapport des ressources humaines** (suite)**Faculté des sciences de l'éducation**

Angela AUCOIN
DEPP Type C 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

Slimane BELBRAOUE
ÉSANÉF Type A 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

Jalila JBILOU
École de psychologie Type B 1^{er} janvier 2021 au 31 août 2021

Mylène LACHANCE GRZELA
École de psychologie Type B 1^{er} mai 2020 au 31 décembre 2020

Ann RHÉAUME
École de science infirmière Type A 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

France TALBOT
École de psychologie Type A 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

Années sabbatiques reportées (accordée dans les cohortes antérieures)

Nassir EL-JABI
Département de génie civil Type A 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

Manon LEBLANC
DEPP Type B 1^{er} mai 2020 au 31 décembre 2020

Attribution de la permanence d'emploi et/ou de promotion

Conformément aux stipulations du paragraphe 25.32 ainsi qu'à celles des annexes « E » et « F » de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton :

Que la permanence d'emploi et la promotion au rang d'agrégé soient attribuées à compter du **1^{er} janvier 2020** aux professeures et professeurs suivants :

Anik Dubé École de science infirmière
Penelopia Iancu École de travail social
Nicolas Pichaud Département de chimie et biochimie

Que la permanence d'emploi et la promotion au rang d'agrégé soient attribuées à compter du **1^{er} juillet 2020** aux professeures et professeurs suivants :

Moulay Akhloufi Département d'informatique
Gabriel Arsenault École des hautes études publiques
Malaïka Bacon-Dussault Faculté de droit
Luc Boudreau Département de chimie et biochimie
Philippe Jacquin Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines
Sophie Léger Auffrey Département de mathématiques et de statistique
Nicholas Léger-Riopel Faculté de droit
Amos Sodjahn Département de comptabilité

Que la permanence d'emploi soit attribuée à compter du **1^{er} juillet 2020** à la professeure et au professeur suivants :

Salah-Eddine El Adlouni Département de mathématiques et de statistique
Selma Zaiane-Ghalia École de kinésiologie et de loisir

Que la promotion au rang de titulaire soit attribuée à compter du **1^{er} janvier 2020** à la professeure et aux professeurs suivants:

7.2. OJC Rapport des ressources humaines (suite)

Fatah Chetouane	Département de génie électrique
Horia-Daniel Iancu	École de kinésiologie et de loisir
Vivi Koffi	Département d'administration
Gervais Mbarga	Programme d'information-communication

Que la promotion au rang de titulaire soit attribuée à compter du **1^{er} juillet 2020** aux professeurs suivants :

Benoit Doyon-Gosselin	Département d'études françaises
Jeremy Hayhoe	Département d'histoire et de géographie
Gilles Robichaud	Département de chimie et biochimie

Que la promotion au rang bibliothécaire IV soit attribuée à compter du **1^{er} janvier 2020** à la bibliothécaire suivante :

Michèle LeBlanc	Bibliothèque Champlain
------------------------	------------------------

Campus de Shippagan**Sabbatiques**

En conformité avec les dispositions prévues à l'art. 36.12 de l'Entente collective entre l'APPUMCS et l'Université, qu'une année sabbatique soit attribuée à la professeure et au professeur suivant :

Samira BARMAKI	Type A	1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
Jules DE TIBEIRO	Type B	1 ^{er} janvier 2021 au 31 août 2021

Attribution de promotion

En conformité avec les dispositions prévues à l'art. 30 de l'Entente collective entre l'APPUMCS et l'Université :

Que la promotion au rang d'agrégé soit attribuée à compter du **1^{er} juillet 2020** aux professeures suivantes :

Claudine Auger	Secteur Administration, Arts et Sciences humaines
Liette-Andrée Landry	Secteur Science infirmière

Que la promotion au rang de titulaire soit accordée à compter du **1^{er} juillet 2020** aux professeures suivantes :

Samira Barmaki	Secteur Sciences
Florence Ott	Secteur Sciences

Nominations faites par le VRER et le VRARH

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines*, voici les nominations faites par le VRER et le VRARH, à titre d'information :

Campus d'Edmundston

Le professeur **Michel SOUCY** (École de foresterie) a été nommé directeur de son École pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 décembre 2022.

Le professeur **Sylvain Fiset** (Secteur Sciences humaines) a été nommé chef de son secteur pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2021.

Le professeur **Éric TRUDEL** (Secteur Arts et lettres) a été nommé chef de son secteur pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2021.

7.2. OJC Rapport des ressources humaines (suite)**Campus de Moncton**

Le professeur **Jamel GHOUILI** (Département de génie électrique) a été nommé directeur du Centre de recherche en conversion d'énergie de la Faculté d'ingénierie pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022.

Le professeur **Buquan MIAO** (Département de génie civil) a été nommé directeur par intérim de son département pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 31 décembre 2019, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

La professeure **Stéphanie MAILLET** (Département d'administration) a été nommée directrice adjointe par intérim de son département pour la période du 1^{er} août 2019 au 31 décembre 2019, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

Le professeur **Gilles MARCOUX** (Département d'administration) a été nommé directeur par intérim de son département pour la période du 1^{er} août 2019 au 31 décembre 2019, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

Le professeur **Gérard POITRAS** (Département de génie civil) a été nommé directeur du Centre de génie éolien de la Faculté d'ingénierie pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.

7.3. OJC Rapport du Comité conjoint de la planification**7.3.1. OJC Évaluation des programmes en biologie*****Recommandation 1***

Que l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) de biologie étudie la possibilité d'offrir des cours d'été intensifs pour améliorer la promotion des programmes de biologie.

Recommandation 2

Que la présidence de l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) de biologie organise des rencontres de ses membres des trois campus au moins une fois par année pour favoriser la collaboration.

Recommandation 3

Que l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) de biologie étudie la pertinence d'offrir un cours obligatoire de microbiologie et plus de cours relatifs aux sciences marines, incluant la biologie marine.

Recommandation 4

Que l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) de biologie, de concert avec les décanats des études du Campus d'Edmundston (UMCE) et du Campus de Shippagan (UMCS) et le décanat de la Faculté des sciences, élabore un plan stratégique pour le remplacement éventuel de professeurs et de professeurs qui partent à la retraite en tenant compte des besoins de la diversité et de la représentation féminine des ressources professorales.

Recommandation 5

Que le Comité des études supérieures en biologie mette un guide à la disposition de tous les membres du corps professoral et des étudiantes et étudiants diplômés en biologie afin d'uniformiser les attentes quant à la durée de la maîtrise et de l'ampleur de la thèse.

7.3.2. OJC Évaluation des programmes en droit**Recommandation 1**

Que la Faculté de droit procède à une restructuration des cours de première année.

Recommandation 2

Que la Faculté de droit procède à une révision complète des cours obligatoires et optionnels.

Recommandation 3

Que la Faculté de droit examine la possibilité d'offrir le mémoire de recherche dans le cadre d'un cours.

Recommandation 4

Que la Faculté de droit adopte une matrice indiquant les différentes dimensions de l'esprit juridique contemporain que tous les cours de la première année devront contribuer à développer afin de mieux refléter la diversité du droit positif, la complexité de la science juridique contemporaine et les spécialisations actuelles de la pratique professionnelle du droit.

Recommandation 5

Que la Faculté de droit examine la pertinence du régime de promotion par année.

Recommandation 6

Que la Faculté de droit et les facultés partenaires identifient et adoptent d'ici un an des mesures concrètes (ex. la redéfinition des programmes) visant à augmenter les inscriptions dans les programmes combinés de 2^e cycle (J.D.-M.B.A., J.D.-M.A.P., J.D.-M.É.E.) et que ces mesures soient évaluées dans trois ans.

7.3.3. OJC Évaluation de la Maîtrise en travail social**Recommandation 1**

Que l'École de travail social explore les modalités de l'offre de cours optionnels afin d'optimiser l'utilisation des ressources.

Recommandation 2

Que l'École de travail social explore de nouvelles stratégies afin de favoriser l'achèvement de la maîtrise dans les meilleurs délais et qu'elle étudie l'efficacité des stratégies déjà mises en œuvre.

7.3.4. OJC Évaluation du Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme**Recommandation 1**

Que l'École de kinésiologie et de loisir place davantage l'accent sur des activités de fin d'études et de synthèse comme un projet de recherche, des rapports de stage plus exhaustifs, des cours synthèses, ou des lectures dirigées.

Recommandation 2

Que l'École de kinésiologie et de loisir explore la possibilité de renforcer la formation en loisir thérapeutique.

Recommandation 3

Que l'École de kinésiologie et de loisir révise le programme afin de renforcer les compétences reliées au marché du travail.

7.3.4. OJC Évaluation du Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme (suite)**Recommandation 4**

Que l'École de kinésiologie et de loisir revoie la structure, le nombre et la place des stages dans le programme en gestion du loisir, sport et tourisme afin de favoriser une expérience plus longue et la possibilité de rémunération.

Recommandation 5

Que l'École de kinésiologie et de loisir élabore une description du programme qui énonce clairement les objectifs du programme et qui mette en évidence l'importance du loisir, sport et tourisme au développement et au maintien du mieux-être autant au niveau individuel que communautaire.

Recommandation 6

Que l'École de kinésiologie et de loisir élabore un plan stratégique de recherche, mettant en valeur l'importance du Centre de recherche en kinésiologie, loisir et vie saine comme outil de développement de la recherche en lien avec le programme en Gestion en loisir, sport et tourisme.

Recommandation 7

Que l'École de kinésiologie et de loisir identifie et adopte des stratégies pour augmenter le rayonnement et la publicité du programme à l'intérieur et à l'extérieur de l'université.

7.3.5. OJC Évaluation du Baccalauréat ès sciences multidisciplinaire**Recommandation 1**

Que la Faculté des sciences examine la faisabilité d'une nouvelle mineure qui intégrerait, entre autres, des cours de gestion en science, de gestion (ressources humaines, ressources physiques et budget), de gestion de projet, de didactiques des sciences, de communication et de développement de politiques publiques.

Recommandation 2

Que la Faculté des sciences examine la faisabilité de créer une activité de synthèse permettant l'intégration dans un contexte multidisciplinaire voire interdisciplinaire des notions de sciences acquises.

Recommandation 3

Que la Faculté des sciences identifie les mineures les plus pertinentes à prendre, fournisse aux étudiantes et étudiants un modèle de quelques mineures thématiques, explicite davantage les objectifs du programme et affiche des exemples de feuille de route sur la page Web du programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**Modification :**

Le point 15. Rapport du Comité consultatif de sélection – Rectorat est « pour décision ».

8. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (suite)**R : 02-CGV-191207**

Michelle Kearney, appuyée par Chantal Thériault, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-190928**R : 03-CGV-191207**

Pascale Rioux, appuyée par Denise Frenette, propose :

« Que le procès-verbal CGV-190928 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**10.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Le recteur et vice-chancelier par intérim (recteur) présente son rapport en deux volets, soit le plan de travail de l'Équipe de direction suivi de quelques éléments d'actualité.

Le plan de travail 2019-2020 de l'Équipe de direction comprend 13 domaines et 45 actions. Le recteur élabore sur le lancement des activités de recherche au nouveau Centre de médecine de précision ainsi sur la signature d'une entente tripartite entre l'Université de Moncton, le Réseau de santé Vitalité et l'Institut atlantique de recherche sur le cancer (IARC).

Un autre projet de l'Équipe de direction consiste à repositionner l'image de marque de l'Université de Moncton. Dans cette optique, un nouveau site Web a récemment été lancé. Le résultat de ce travail d'envergure correspond avant tout en un outil de recrutement qui peut s'adapter aux différentes plateformes numériques. L'Équipe de direction reconnaît qu'il reste encore des éléments à régler pour un fonctionnement optimal du site.

Le recteur indique que le rapport annuel de l'Université de Moncton fut aussi récemment publié et que ce dernier est présenté sous un nouveau format. Il tient à remercier le Service des Communications, affaires publiques et marketing pour son engagement dans ces importantes réalisations.

Le recteur énumère d'autres dossiers qui progressent tels que la mise à jour de la *Politique d'équité en matière d'emploi*, la modernisation du Centre d'études acadiennes, l'élaboration d'une politique sur la diversité culturelle, l'avancement des mesures de réconciliation avec le peuple autochtone et le développement d'une campagne majeure de promotion ayant comme thème « L'Université de Moncton, la plus humaine ». Le travail dans le dossier de la cybersécurité et le partenariat académique entre les campus de Shippagan et d'Edmundston sont aussi évoqués.

Dans le volet Actualité, le recteur présente des éléments du rapport de la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick qui fut publié récemment. Il présente les recommandations relatives à la reddition de comptes, à la surveillance et au

11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

financement des universités. En réponse à ce rapport, les quatre recteurs des universités publiques du Nouveau-Brunswick ont rédigé une lettre ayant comme but de présenter les caractéristiques particulières des universités et l'importance qu'elles occupent dans notre société. À la demande d'un gouverneur, une copie de cette lettre sera envoyée aux membres du Conseil. Le recteur affirme que les discussions concernant le financement des universités avec la Province vont se poursuivre.

Le recteur aborde aussi le dossier de la science infirmière en évoquant la création du programme de passerelle pour les infirmières et les infirmiers auxiliaires immatriculés, les défis toujours présents entourant le test d'entrée à la profession NCLEX, le financement de la composante clinique de la formation et les enjeux entourant la pénurie d'infirmières et d'infirmiers.

Pour conclure, le recteur liste quelques activités qui ont eu lieu récemment dont l'Université est très fière, soit la tenue du gala *Prêt pour l'avenir NB 2019*, la réception d'un don de 750 000 \$ destiné à des projets étudiants d'UNI Coopération financière, la visite de l'ambassadrice et le consul général de France au campus de Moncton, le dévoilement de la désignation Résidence Jean-Guy Rioux au campus de Shippagan, la journée carrière à Edmundston et à Grand-Sault, le lancement du programme *Jumelage pour étudiantes et étudiants internationaux* au campus de Moncton, et autres.

Discussion :

Les membres du Conseil soulèvent les points suivants :

- Un membre demande au recteur son point de vue sur le rapport de la vérificatrice générale (VG) puisque plusieurs recommandations touchent les universités. Le recteur indique que la VG a fait plusieurs recommandations portant sur la reddition de compte; toutefois, il faut savoir que ces mécanismes sont déjà en place. Il rappelle que les universités publiques sont convoquées devant le Comité sur les universités de l'Assemblée législative une fois l'an pour rendre des comptes. Il mentionne que si l'on veut conserver le concept « d'universités », il faut savoir conserver le concept « d'autonomie ». Le recteur rappelle que les universités ne sont pas des corporations de la couronne. Les mesures d'imputabilité doivent tenir compte de la nature des organismes.
- Un membre demande des précisions sur le dossier de la passerelle en science infirmière. Le recteur indique que le nouveau programme n'est qu'un élément de la solution pour la situation dont fait face les universités. Le programme est une passerelle pour permettre un passage plus rapide en 3^e année pour des gens titulaires d'une formation spécifique.
- Sur le dossier des sciences infirmières de façon plus globale, les universités ont été perdantes. Le problème demeure entier. La subvention pour la formation clinique a été coupée de 8,7 M\$ cette année et tout indique qu'elle ne sera pas renouvelée.
- Sur la question de l'examen NCLEX, l'Association AIINB n'a pas encore adopté le nouvel examen développé par l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières. Selon le recteur, l'Association doit l'adopter avant la fin décembre. Un membre indique ne pas comprendre la position de l'AIINB devant la pénurie évidente des infirmières et infirmiers. De plus, il fait remarquer que ce sont les femmes en particulier que se font bloquer. Le recteur indique que le dossier a une portée nationale (à l'exception du Québec) et que la notion de mobilité d'une province à l'autre est un enjeu important. Le modèle NCLEX est un modèle américain. Par ailleurs, l'AIINB est silencieuse en raison de la poursuite menée par la FÉÉCUM et la SANB. Le dossier est complexe.

Le membre est d'avis que l'on construit des barrières plutôt que de la mobilité.

11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

Sur ce point, la présidente de la FÉÉCUM indique que la FÉÉCUM tente de négocier avec l'AIINB depuis les débuts. Elle indique que de nombreuses informations se retrouvent sur les sites Web.

Un membre indique que le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait agir dans ce dossier. Est-ce que l'Université a eu des discussions avec le gouvernement? Le recteur indique que la prochaine rencontre est le 15 décembre 2019.

- Sur la question de la campagne *Évolution*, le recteur précise qu'un montant de 42 M\$ a été amassé. Par ailleurs, un rapport portant sur l'*État des lieux* et sur le *Plan de financement* pour les cinq prochaines années a été préparé par une firme externe. Ces documents seront étudiés par l'Équipe de direction en janvier 2020.

R : 04-CGV-191207

Marc-Antoine Chiasson, appuyé par François Daigle, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

11.01 RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

11.01.1 Nominations au Conseil des gouverneurs**R : 05-CGV-191207**

Jacques Paul Couturier, appuyé par Keith Coughlan, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Nicole Somers** au Conseil des gouverneurs comme représentante du nord-ouest du Nouveau-Brunswick pour un mandat de trois ans. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

R : 06-CGV-191207

Jacques Paul Couturier, appuyé par Michelyne Paulin, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Morel Caissie** au Conseil des gouverneurs comme représentant du nord-ouest du Nouveau-Brunswick pour un mandat de trois ans. »*

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

R : 07-CGV-191207

Jacques Paul Couturier, appuyé par Pascale Rioux, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Darius Bossé** au Conseil des gouverneurs comme représentant de l'extérieur du Nouveau-Brunswick pour un mandat de trois ans. »*

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

11.01.1 Nominations au Conseil des gouverneurs (suite)**R : 08-CGV-191207**

Marc-Antoine Chiasson propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte le renouvellement d'un an du mandat de **Gilles Lanteigne** au Conseil des gouverneurs comme représentant de l'Association des anciennes et des anciens de la constituante de Shippagan. »*

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

R : 09-CGV-191207

Marc-Antoine Chiasson propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte le renouvellement d'un an du mandat de **Chantal Thériault** au Conseil des gouverneurs comme représentante de l'Association des anciennes et des anciens de la constituante d'Edmundston. »*

Vote sur R09 unanime ADOPTÉE

11.01.2 Nomination aux comités du Conseil des gouverneurs**11.01.2.1 Comité exécutif****R : 10-CGV-191207**

Jacques Paul Couturier propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Gilles Lanteigne** comme membre du Comité exécutif pour un deuxième mandat de trois ans. »*

Vote sur R10 unanime ADOPTÉE

11.01.2.2 Comité de gouvernance**R : 11-CGV-191207**

Jacques Paul Couturier propose :

*« Sous réserve qu'elle accepte, que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Nicole Somers** comme membre du Comité de gouvernance pour un mandat de trois ans. »*

Vote sur R11 unanime ADOPTÉE

11.01.2.3 Comité de finance**R : 12-CGV-191207**

Jacques Paul Couturier propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Gilles Lanteigne** et de **Chantal Thériault** comme membres du Comité de finance pour un second mandat de trois ans. »*

Vote sur R12 unanime ADOPTÉE

11.01.3 Statuts et règlements – Modifications au Chapitre 3

La secrétaire générale résume les éléments qui ont mené à la révision du Chapitre 3 (Conseil des gouverneurs) des *Statuts et règlements*. Ce chapitre présente les attributions du Conseil des gouverneurs et de ses divers comités. L'utilisation d'une plateforme électronique, DiliTrust, entraîne la nécessité d'une révision. De plus, un comité, créé dans les années 1980, n'est plus fonctionnel depuis de nombreuses années. Une réécriture de plusieurs passages est proposée; une meilleure cohérence et harmonisation entre les articles est proposée; une féminisation est apportée aux textes.

Des modifications sont proposées aux articles 14 à 31. Parmi ces modifications, pour le Conseil des gouverneurs, on note que, si adoptées, dorénavant, l'avis de convocation des réunions, l'ordre du jour et le dépôt des documents se feront la même journée soit dix jours avant la date de la réunion.

R : 13-CGV-191207

François Daigle, appuyé par Jason Alcorn, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les modifications proposées au Chapitre 3 (Conseil des gouverneurs) des Statuts et règlements. »

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

11.01.4 Plan de travail 2017-2019

Le recteur et vice-chancelier précise que le Comité de gouvernance est en transition. De nouveaux membres s'ajoutent en remplacement de celles qui ont terminé leur mandat. Un nouveau plan de travail sera présenté au cours de la prochaine année.

11.01.5 Modifications au Code de conduite

Invitée : Johanne Savoie, ombud

À l'aide de diapositives électroniques, l'ombud explique le processus qui a été suivi pour la révision du *Code de conduite de la communauté universitaire et des procédures relatives aux manquements et aux plaintes*. Un comité adhoc a été mis sur pied et des consultations auprès de la communauté universitaire, des diverses associations professionnelles, de la direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant et de l'Équipe de direction de l'Université ont eu lieu. L'ombud présente ensuite les modifications proposées qui consistent principalement en plusieurs ajouts : des définitions à l'art. 3 du *Code*, des directives qui s'appliquent aux étudiantes et aux étudiants, un engagement ferme de l'Université de promouvoir un environnement exempt de harcèlement psychologique sexuel et sexiste, l'ajout de précisions à la partie B du *Code* au sujet de la procédure pour le dépôt d'une plainte et l'ajout d'un tableau (outil) pour faciliter la compréhension des procédures.

Le Conseil des gouverneurs remercie chaleureusement l'ombud pour son travail dans ce dossier. Madame Savoie reçoit des remerciements de plusieurs membres du Conseil, notamment des étudiantes et étudiants, professeures et professeurs, de la direction de l'Université et de la présidente du Conseil des gouverneurs.

R : 14-CGV-191207

Pascale Rioux, appuyée par Julien Massicotte, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les modifications proposées au Code de conduite de la communauté universitaire de l'Université de Moncton et procédures relatives aux manquements et aux plaintes. »

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-191114**12.1. Changements climatiques**

Le recteur et vice-chancelier par intérim présente le contexte de la proposition en lien avec les changements climatiques. Au sein de la communauté universitaire, l'on se préoccupe de plus en plus des effets des changements climatiques sur l'environnement et la société. Ceci s'est manifesté récemment, entre autres, par la question mise de l'avant lors d'une réunion du Sénat académique et par la participation importante de la communauté universitaire à la marche pour le climat en septembre. Une discussion s'ensuit.

Les membres du Conseil sont d'accord que l'Université de Moncton prenne un engagement sérieux en la matière. Lors de la discussion, le recteur et vice-chancelier indique que les étudiantes et les étudiants, la FÉÉCUM, Symbiose et la communauté universitaire seront consultés dans la mise en œuvre d'un plan d'action. Le porteur du dossier sera l'Équipe de direction.

Les membres du Conseil des gouverneurs souhaitent un rapport d'étapes d'ici un an.

R : 15-CGV-191207

Chantal Thériault, appuyée par Lori-Ann Cyr, propose :

« Reconnaissant la nécessité d'un changement social pour lutter contre la menace croissante des changements climatiques, et soucieuse d'exercer un rôle de leadership en matière de changements climatiques, que l'Université de Moncton se dote dans la prochaine année d'un plan d'action contenant des mesures concrètes et mesurables pour lui permettre d'atteindre la carboneutralité et accroître la sensibilité de la communauté universitaire en matière de changements climatiques. »

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

12.2. Statuts et règlements- Mises à jour du Chapitre 6 et de l'art. 12 du Chapitre 2

La secrétaire générale présente quelques facteurs qui ont influencé la mise à jour des chapitres 6 et 2 des *Statuts et règlements* notamment la création de la Direction générale de l'effectif étudiant, l'abolition de postes de cadres supérieurs ainsi que le besoin de féminisation des textes. Elle présente ensuite un résumé des modifications suggérées. Dans ce présent exercice, les articles modifiés sont les articles 79 à 86 du ch. 6 (cadres supérieurs) et l'art. 12 du ch. 2 (Les composantes de l'Université).

R : 16-CGV-191207

Julien Massicotte, appuyé par François Daigle , propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les modifications proposées au ch. 6 et à l'art. 12 du ch. 2 des Statuts et règlements de l'Université de Moncton. »

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

12.3. Nominations - Comité d'appel pour cause disciplinaire secondaire

R : 17-CGV-191207

Mises en nomination (deux postes)

Paulette Robert

Proposée par :

Jacques Paul Couturier

Julien Massicotte

Proposé par :

Jacques Paul Couturier

12.3. Nominations - Comité d'appel pour cause disciplinaire secondaire (suite)

Paulette Robert est nommée membre du Comité d'appel pour cause disciplinaire secondaire pour un mandat de trois ans. Élu par acclamation.

Julien Massicotte est nommé membre du Comité d'appel pour cause disciplinaire secondaire pour un mandat de trois ans. Élu par acclamation.

12.4. Nomination – Comité conjoint de la planification

R : 18-CGV-191207

Mise en nomination

Michelyne Paulin Proposée par : **Keith Coughlan**

Michelyne Paulin est élue membre du Comité conjoint de la planification pour un mandat de trois ans. Élu par acclamation.

12.5. Autres

Aucune question n'est soulevée.

13. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-191204 (EXTRAORDINAIRE)**13.1. Nomination - Doyen de la Faculté d'ingénierie

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le parcours professionnel de monsieur Gabriel Cormier.

Profil du candidat proposé

Monsieur Gabriel Cormier est titulaire d'un doctorat en génie électrique de l'Université Carleton (2007). À l'emploi de l'Université de Moncton depuis 2007, monsieur Cormier est professeur-chercheur. Ses travaux de recherche portent sur l'ablation de tumeurs par micro-ondes avec la Chaire de recherche FINB en technologies médicales à l'Institut Atlantique de recherche sur le cancer (IARC). Il a occupé le poste de vice-doyen de juillet 2015 à juin 2019 et occupe le poste de doyen par intérim depuis juillet 2019. M. Cormier est membre de l'Association des ingénieurs et géoscientifiques du Nouveau-Brunswick (AIGNB) depuis 2009 et est membre du Comité des examinateurs pour l'admission à l'AIGNB depuis 2016. Il était responsable du dossier d'agrément du Département de génie électrique lors de la dernière visite d'agrément du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG). M. Cormier a également siégé à de nombreux comités facultaires, universitaires et professionnels à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université.

Le Conseil des gouverneurs ne soulève aucune question.

R : 19-CGV-191207

Michelyne Paulin, appuyée par Gilles Lanteigne, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Gabriel Cormier** au poste de doyen de la Faculté d'ingénierie pour un mandat de cinq ans, soit du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2024. »*

Vote sur R19

unanime

ADOPTÉE

13.2. Nomination - Vice-doyen de la Faculté d'ingénierie

En raison de la nomination de Gabriel Cormier au poste de doyen de la Faculté d'ingénierie, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que le poste de vice-doyen de cette faculté devient vacant. Il est occupé depuis six mois par Gérard Poitras. Le VRER indique que M. Poitras est en mesure de poursuivre le travail de vice-doyen en attente du lancement du concours pour pourvoir le poste. Le VRER donne un aperçu du profil professionnel de M. Poitras.

La prolongation du mandat se terminerait le 30 juin 2020.

R : 20-CGV-191207

Pascale Rioux, appuyée par Chantale Thériault, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la prolongation de l'intérim de **Gérard Poitras** au poste de vice-doyen de la Faculté d'ingénierie pour une période de six mois, soit du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. »*

Vote sur R20

unanime

ADOPTÉE

13.3. Nomination - Présidence du Comité de finance

R : 21-CGV-191207

Marc-Antoine Chiasson, appuyé par Denise Frenette, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Gilles Lanteigne** comme président du Comité de finance pour un deuxième mandat de trois ans. »*

Vote sur R21

unanime

ADOPTÉE

13.4. Nomination - Présidence du Comité de gouvernance

R : 22-CGV-191207

Sylvie Benoît-Thériault, appuyée par Paulette Robert, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Marc-Antoine Chiasson** comme président du Comité de gouvernance pour un mandat d'un an. »*

Vote sur R22

unanime

ADOPTÉE

13.5. Autres

Aucune question n'est soulevée.

14. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE**14.1. Principes directeurs du budget 2020-2021**

À l'aide de diapositives électroniques, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) présente des informations portant sur les projections financières 2020-2021 et les principes directeurs du budget.

Il rappelle quelques constats :

- 94 % des revenus de l'Université proviennent de subventions provinciales et des frais de scolarité.

14.1. Principes directeurs du budget 2020-2021 (suite)

- Le protocole d'entente avec la Province du N.-B. se terminera en 2020-2021. Par la suite, il y aura une réintroduction graduelle de la formule de financement.
- Lorsque la formule de financement est en vigueur, 25 % du financement est distribué au prorata des inscriptions pondérées moyennes des trois dernières années.
- La réintroduction de la formule de financement n'est pas avantageuse pour l'Université de Moncton au regard des pourcentages des inscriptions actuels. L'impact de la réintroduction équivaut à une perte pour l'Université.

Au-delà de ces constats, le VRARH rappelle que la Province a éliminé la subvention pour la formation clinique en science infirmière.

Le VRARH présente un scénario de la situation financière en tenant compte des taux de participation, des nouvelles inscriptions projetées, de l'évolution des inscriptions canadiennes et internationales, des droits de scolarité, et des dépenses (salaires, bourses, matériaux, services). Le VRARH présente les projections budgétaires 2020-2021 en détail.

Le Conseil note un manque à gagner d'environ 2,5 M\$. Il soulève les points suivants :

- On note que les droits de scolarité de l'Université de Moncton demeurent les plus bas dans les Maritimes;
- On note que les dépenses extraordinaires pour les régimes de retraite ont augmenté depuis 2018-2019;
- On note une réduction dans les subventions spécifiques;
- On note une réduction au niveau des services.

Principes directeurs : Selon les principes directeurs, les budgets de fonctionnement des trois campus pour l'année 2020-2021 doivent respecter l'objectif d'équilibre budgétaire dans ses opérations régulières afin d'assurer la pérennité financière de l'Université. En tenant compte de ses contraintes financières, l'Université devra assurer un équilibre judicieux entre ses activités et ses sources de revenus en respectant trois principes :

- Prioriser la qualité de l'enseignement et le maintien d'une activité de recherche-développement-crédation-innovation dans les domaines stratégiques pour le développement de l'Université.
- Fournir une expérience étudiante de haut niveau en priorisant les services d'appui aux étudiantes et étudiants.
- Assurer l'accès aux études universitaires en maintenant des droits de scolarité compétitifs et un programme d'aide financière pour les étudiantes et étudiants en besoin.

Discussion

Le Conseil est conscient que l'Université fait face à un défi financier. Sans augmentation importante dans le financement des études postsecondaires par la Province, des choix difficiles s'imposeront à l'Université.

14.1. Principes directeurs du budget 2020-2021 (suite)

Les points suivants sont soulevés par des membres :

- Ce n'est pas aux étudiantes et aux étudiants de payer la note. La population étudiante doit avoir accès aux études. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent payer 60 000 \$ pour obtenir un premier grade. C'est décourageant.
- On peut augmenter les droits de scolarité. On peut aussi couper les programmes. Il faut être judicieux, équilibré.
- Rappelons-nous que les droits de scolarité de l'Université de Moncton ne sont pas les plus élevés aux Maritimes.
- Le sondage MacLean indique que les étudiantes et étudiants ne sont pas toujours satisfaits des services. L'expérience étudiante devrait être plus favorable. Qu'est-ce qu'on peut faire de mieux? Le recteur et vice-chancelier souligne que la revue MacLean ne définit pas « l'expérience étudiante » de la même façon que l'Université de Moncton. Selon lui, il y a une dissonance entre les deux organismes. Un gouverneur ajoute qu'il n'est pas satisfait en tant que scientifique par les approches du sondage MacLean.

Cela dit, le Conseil des gouverneurs est d'avis qu'il est important de sonder les étudiantes et les étudiants pour savoir s'ils sont satisfaits et vivent une expérience étudiante enrichissante à l'Université de Moncton.

- Pouvons-nous obtenir des tableaux comparatifs sur la distribution des dépenses (% de salaires, % de bourses, etc.) avec d'autres universités? En réponse, le VRARH indique que ce type d'information est difficile à obtenir.
- Est-ce que nous évaluons la qualité de l'enseignement? S'il s'agit du principe directeur no 1, il serait important de l'évaluer.
- Les principes directeurs sont très bons. Quel est votre plan avec le gouvernement? Le sondage Maclean n'a aucun impact en ce sens. On peut faire nos propres sondages.

Le recteur et vice-chancelier indique que l'Université de Moncton, avec les universités sœurs de la province, continue à travailler avec les représentants du gouvernement. Il indique clairement que les universités ont besoin de données probantes afin de se tourner vers l'avenir. Il y a des coûts à vouloir former l'avenir, à vouloir former les leaders de demain; oui, on peut développer un plan, mais aussi faut-il le développer ensemble. Il suggère que le Conseil se réserve du temps pour une session de travail en 2020.

- Un membre demande quel est le plan à l'international. Soyons stratégiques et rapides à la fois.
- Un membre voit d'un bon œil de réserver du temps pour permettre aux gens de participer à la discussion.

Globalement, le Conseil des gouverneurs est conscient que la situation financière de l'Université est difficile.

R : 23-CGV-191207

François Daigle, appuyé par Chantal Thériault, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte les principes directeurs du budget de l'année financière 2020-2021. »

Vote sur R23

Pour : 18

Contre : 3

ADOPTÉE

14.2. Tarifification des logements étudiants 2020-2021

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) indique que l'Université a connu un bon taux d'occupation de ses résidences universitaires cette année. L'augmentation présentée pour 2020-2021 est modeste soit de 0 % à 2 %.

R : 24-CGV-191207

Gilles Lanteigne, appuyé par Michelyne Paulin, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les tarifs de location pour l'année 2020-2021 tels qu'ils ont été présentés dans le document intitulé <Tarifification des logements universitaires pour l'année 2020-2021 >. »

Vote sur R24

unanime

ADOPTÉE

15. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION - RECTORAT

Note : Le rapport du Comité consultatif de sélection de la rectrice et vice-chancelière ou recteur et vice-chancelier est circulé aux membres du Conseil des gouverneurs séance tenante. Une période de lecture silencieuse s'ensuit.

Propos d'ouverture de la présidente

La présidente du Comité consultatif de sélection présente le rapport au nom du Comité. Elle remercie les membres du Comité ainsi que mesdames Colette Landry-Martin et Lynne Castonguay qui ont agi comme secrétaire du Comité à divers moments du processus. La présidente remercie Marc Angers, directeur des communications, affaires publiques et marketing, ainsi que Jean Raymond, chercheur de cadres chez Raymond Chabot Grant Thornton.

La présidente explique que le Comité a tenu neuf rencontres (en tenant compte des entrevues). Il a commencé ses travaux le 21 mai et les a complétés le 6 décembre 2019. Elle indique que les entrevues ont eu lieu les 25, 26 et 27 octobre, alors que les consultations publiques ont eu lieu les 1^{er}, 4, 5 et 6 novembre.

Enfin, la présidente indique que deux candidats ont été retenus pour l'étape de la consultation publique, toutefois, dans une correspondance en date du 30 octobre 2019, l'un des candidats s'est désisté du processus. La lettre de ce candidat se retrouve à l'annexe A du rapport final.

Profil du candidat proposé

Le Comité consultatif est heureux de proposer la nomination de M. Denis Prud'homme. Il est d'avis que M Prud'homme possède à un très haut niveau les qualités requises pour occuper les fonctions du poste. Lors des consultations publiques, le candidat a démontré un sens de leadership, de planification et d'organisation. Il a démontré qu'il a une capacité d'écoute, qu'il a l'expérience étudiante à cœur, qu'il est une personne d'équipe, qu'il a une clarté d'esprit, et qu'il est capable d'entretenir de bonnes relations.

Au niveau de la formation, M. Prud'homme compte plus de 30 années d'expérience dans les milieux universitaires, soit à l'Université Laval et à l'Université d'Ottawa. Il a pratiqué la médecine pendant toutes ces années. Il est détenteur d'un diplôme de 3^e cycle, soit un doctorat en médecine, d'un certificat en médecine familiale ainsi que d'une maîtrise en science de l'activité physique.

Au plan universitaire, M. Prud'homme a été professeur et chercheur à l'École des sciences de l'activité physique. Il est le chercheur principal pour l'équipe de recherche interdisciplinaire et interinstitutionnelle. Au cours des années, l'équipe des 15 chercheurs a obtenu des montants de 50 M\$ en fonds pour la recherche et compte près de 300 publications à son actif.

15. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION – RECTORAT
(suite)

Note : Les rapports du Comité consultatif sont ramassés par la scrutatrice et le scrutateur.

16. FORMATION : VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION

Invités : Gordon LaBillois, Glenda Wysot-LaBillois, Donna Gauvin et Hélène Albert

Les membres du Conseil des gouverneurs participent à une formation. Le déroulement est le suivant :

- Accueil par la présidente (Edith Doucet)
 - M. Gordon LaBillois
 - Mme Glenda LaBillois
 - Mme Donna Gauvin
- Présentation des invitées et invités
- Remise de tabac à deux invités aînés Gordon et Glenda LaBillois
- Prise de parole par le recteur et vice-chancelier
- Cérémonie officielle par les aînés
- Présentation par Donna Gauvin
 - Document : « Truth and Reconciliation Session – December 7, 2019 »
- Invitation au dîner d'amitié – Repas avec les membres du Conseil (photos)
- Prière avant le repas
- Départ des invités

À la suite de la rencontre, le Conseil des gouverneurs discute de la présentation de Mme Gauvin, présentation qui a porté sur les appels à l'action de la *Commission de vérité et réconciliation du Canada*. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 27-CGV-191207

Lori-Ann Cyr, appuyée par Mathieu Lang, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs mette de l'avant les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada qui touchent les universités tels que présentés par madame Donna Gauvin. »

Vote sur R27

unanime

ADOPTÉE

17. RAPPORT INTÉRIMAIRE DE L'OMBUD

Invitée : Johanne Savoie, ombud

À l'aide de diapositives électroniques, l'ombud fait un survol des activités du bureau au cours des derniers mois. Parmi celles-ci, on note qu'elle a donné plusieurs formations par exemple aux recrues des équipes sportives, à l'équipe de hockey féminin, à la Faculté de droit, en plus d'autres regroupements d'employées et d'employés et des étudiantes et étudiants.

L'ombud indique que la majorité des demandes d'information proviennent du campus de Moncton et que celles-ci touchent le *Code de conduite des membres de la communauté universitaire*. Elle indique que la nature des demandes est variée, celles-ci touchent, entre autres, l'académique, le harcèlement psychologique et sexuel, le climat de travail et l'intimidation.

L'ombud signale quelques constats, notamment le besoin de réfléchir à une procédure pour composer avec divers types de comportements (incivilités, comportements violents, etc.) ainsi que trouver des façons de faire tomber les barrières et favoriser l'inclusion des personnes faisant partie de la communauté LGBTQ2+.

17. RAPPORT INTÉRIMAIRE DE L'OMBUD (suite)

Les membres du Conseil reconnaissent l'importance de la prévention dans le travail de l'ombud. L'on suggère que les entraîneurs des diverses équipes sportives ainsi que les étudiantes et étudiants en éducation soient invités à recevoir de la formation de l'ombud.

Au nom du Conseil des gouverneurs, la présidente remercie l'ombud pour son travail.

18. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Le recteur et vice-chancelier par intérim indique que lors de la dernière réunion du Comité de placement, les membres se sont penchés sur les recommandations des deux comités qui gèrent les régimes de retraite de l'Université quant aux choix des gestionnaires. Il ajoute que le Comité de placement donne un avis favorable au Conseil relativement à ces recommandations.

18.1. Choix des gestionnaires - Régime de pension des professeures, professeurs et bibliothécaires

R : 28-CGV-191207

Denise Frenette, appuyée par Marthe Robichaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte les recommandations du Comité de retraite pour le Régime de pension des professeures, professeurs et bibliothécaires quant au choix des gestionnaires suivants : **Invesco – Global Direct Real Estate Fund** pour la catégorie Immobilier mondial, **Gestion de placements Toronto Dominion (GPTD)** pour la catégorie Dette privée d'infrastructure, **JP Morgan et Jarislowsky Fraser**, en proportion égale, pour la catégorie Action de pays émergents et **IFM Investors, Global Infrastructure Fund** pour la catégorie Infrastructures directes mondiale. »*

Vote sur R28

unanime

ADOPTÉE

18.2. Choix des gestionnaires - Régime de pension pour le personnel de soutien, les techniciennes et techniciens et le personnel administratif ou professionnel

R : 29-CGV-191207

Julien Massicotte, appuyé par Sylvie Benoît-Thériault, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte les recommandations du Comité de retraite pour le Régime de pension de soutien, les techniciennes et techniciens et le personnel administratif ou professionnel quant aux choix des gestionnaires suivants : **Invesco – Global Direct Real Estate Fund** pour la catégorie Immobilier mondial, **Gestion de placements Toronto Dominion (GPTD)** pour la catégorie Dette privée d'infrastructure, **JP Morgan et Jarislowsky Fraser**, en proportion égale, pour la catégorie Action de pays émergents et **IFM Investors, Global Infrastructure Fund** pour la catégorie Infrastructures directes mondiale. »*

Vote sur R29

unanime

ADOPTÉE

19. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-191101

Quelques thèmes abordés lors de la dernière réunion du Sénat académique sont énumérés par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Aucune question n'est soulevée.

20. AFFAIRES NOUVELLES

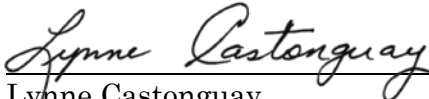
La présidente remercie Pascale Rioux qui en est à sa dernière réunion pour sa participation active au sein du Conseil des gouverneurs. Un cadre en guise d'appréciation lui est remis.

21. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs aura lieu le samedi 18 avril 2020, au campus de Moncton.

22. CLÔTURE

La réunion se termine à 16 h 07.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale